



Classification professionnelle Ingénieurs & Cadres

Constats

Hypothèses d'évolution



Constat

- **Classifications « anciennes » : 1972 + avenant 1981**
- **Classifications obsolètes**
- **Système rigide (emplois repères)**



- **Difficulté de positionnement**
- **Effet pervers sur la négociation minima**

Hypothèse d'actions

- Refonte du système actuel
- S'inspirer de la philosophie du système de classification OETAM (méthode des critères classants)
 - => S'entendre sur des critères classants pertinents pour la population salariée concernée*
 - => S'accorder sur une grille (niveaux, le cas échéant échelons)*
 - => S'inscrire dans un cadre plus large d'une refonte des CCN (travail sur la définition du « cadre »)*

Proposition UNIPAS

Reprise du texte (*modifié*) de l'accord du 27 janvier 1993



Intégration de dispositions spécifiques concernant les cadres (critères classants notamment)

par voie d'avenant n°2



Accompagnement par le Cabinet ManExpert afin de conserver une cohérence avec le travail sur la classification OETAM (notamment concernant le support méthodologique)

Méthode

Groupe de travail paritaire



Objectif :

**Construire et arrêter une proposition de texte
Définition des mandats utiles à la négociation**

Tour de Table

- - -

Calendrier de rencontres